

Du même auteur

Démographie et carte scolaires au Congo-Brazzaville. Bookelis.com, 2014

Comprendre l'Occident et son infinie présence en Afrique. Edilivre-Editions APARIS, 2014

DEAVS. Repères indispensables pour réussir. Edilivre-Editions APARIS, 2012

L'aide à la personne, une prise en charge multiforme, globale et individualisée. Edilivre-Editions APARIS, 2012

Insertion, réinsertion et cohésion sociales en France, une approche des politiques publiques et de leurs acteurs. Edilivre-Editions APARIS, 2011

Congo-Brazzaville, 50 ans après, quel bilan ? Editions de l'Harmattan, 2010

Congo-Brazzaville, la Cuvette-Ouest n'existe pas. Edilivre-Editions APARIS, 2009

Denis Sassou -N'guesso, une valeur sûre en politique. Edilivre-Editions APARIS, 2009

Contribution à la connaissance de la notion d'éducation. Edilivre-Editions APARIS, 2008

L'insertion socioprofessionnelle en France.
CORBET, 2006

La qualité en formation initiale et en formation
professionnelle continue. CORBET, 2006

L'éducation au Congo-Brazzaville. Editions
Paradigme, 2000

Maurice NGONIKA

DEAVS
RAPPORT DU PROJET INDIVIDUALISE
Rédaction et soutenance

Bookelis.com

Bookelis.com

Tél. : 04 42 29 84 14

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous les pays.

@ Bookelis.com, 2014

INTRODUCTION GENERALE

Pour exercer le métier d'auxiliaire de vie sociale, il faut avoir le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS). C'est un est un diplôme de niveau V. Il est organisé par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) anciennement Direction Régionale des Affaires Sanitaires et sociales (DRASS). Il a été institué par : le Décret n° 2007-348 du 14 mars 2007 (Journal officiel du 17 mars 2007) ; l'Arrêté du 4 juin 2007 (Journal officiel du 21 juin 2007) ; la circulaire DGAS/SD4A/2007/297 du 25 juillet 2007 relative aux modalités de formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale. A ces textes, il faut ajouter la loi du 2 mars 2002 portant sur la rénovation de l'action sociale qui institue le projet individualisé, un dispositif très important en matière d'aide et de prise en charge de la personne.

En tant que diplôme d'Etat, il très encadré, plus valorisant et confère une reconnaissance nationale et donc plus grande par rapport aux titres et autres certificats professionnels de ceci ou de cela. C'est sans doute cette notoriété doublée d'une exigence des employeurs dans un secteur en tension, qu'il faut comprendre l'engouement suscité par

ce diplôme. Malgré cet engouement, il ne reste pas moins vrai que ce dernier, néanmoins sa préparation et les conditions pour l'obtenir restent mal connues par de très nombreux candidats.

Pour obtenir le DEAVS, deux voies s'ouvrent au candidat, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la formation. La validation des acquis de l'expérience concerne les salariés totalisant 3000 heures d'activité ou trois ans au moins dans l'aide à domicile ou à la personne. La formation préparatoire au DEAVS est ouverte à toute personne âgée de 19 ans et plus, en recherche d'emploi ou en situation de reconversion professionnelle, sans aucune expérience, ni connaissance du secteur du domicile. Elle est axée sur 6 Domaines de Formation (DF) : domaine de formation 1 (Connaissance de la personne) ; domaine de formation 2 (Accompagnement et aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne) ; domaine de formation 3 (Accompagnement et aide dans les activités sociales et relationnelles) ; domaine de formation 4 (Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne) ; domaine de formation 5 (Participation à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé) ; domaine de formation 6 (Communication professionnelle et vie institutionnelle). La validation des six domaines de formation est la

condition requise pour obtenir le DEAVS, sinon le candidat dispose de 5 ans pour valider la totalité des domaines de formation.

Dans cet ouvrage consacré au domaine de formation 5, je vais traiter uniquement du rapport du projet individualisé réalisé à l'issue du stage pratique du DF5 sur une personne que le candidat a accompagnée pendant ce stage. Une appropriation des outils méthodologiques, conceptuels et techniques permettant au candidat d'appréhender et d'élaborer le rapport du projet individualisé, voire de faire un *distinguo* avec le projet individualisé auquel, une fois en situation, il participera à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation, s'avère indispensable.

Mais la réalisation du rapport du projet individualisé également appelé dossier de pratique professionnelle n'est pas une fin en soi. En effet, ce rapport, une fois terminé, doit être validé, d'abord, par l'organisme de formation, puis par la DRJSCS. La validation par cette dernière est un exercice tant redouté par les candidats car il s'agit d'une épreuve orale, c'est-à-dire de la soutenance du dossier devant un jury. Aussi, la rédaction et la soutenance du dossier de pratique professionnelle sont deux étapes délicates qui nécessitent un accompagnement et des conseils pratiques pour garantir au candidat de réelles chances de succès. C'est tout le sens

et l'intérêt de cet ouvrage structuré en deux parties de 2 points chacune.

PARTIE 1
PREALABLES ET VALIDATION

1

PREALABLES

A L'ELABORATION DU RAPPORT

Note introductive

L'élaboration du dossier de pratique professionnelle ou du projet individualisé nécessite : la connaissance, de la loi de 2002, de la place et des obligations des services d'aide à domicile, des différents cadres d'intervention de l'auxiliaire de vie sociale selon le public concerné, des principes directeurs de l'intervention de l'auxiliaire de vie sociale, du plan d'aide à domicile, du plan d'action, de la demande d'intervention, du plan d'intervention, du contrat de prestations, du contrat de séjour, du projet d'établissement ; la maîtrise d'un certain nombre de méthodes, d'outils et techniques de collecte des données (observation, écoute, questionnaire, entretien-conversation-discussion, test, analyse du contenu, exploitation des documents, information disponible...) ; l'appréhension de nombreuses notions telles que, processus, approche, méthodologie, démarche, méthode, outil, technique, procédé, collecte, recueil, saisie des données ou des informations, sources d'information, temporalité de l'étude,